

S'adapter aux pratiques exemplaires en évolution

La gamme d'enjeux liés à la conduite responsable des entreprises est vaste. Les activités du secteur privé peuvent avoir une incidence sur des questions comme la sécurité, le conflit, les droits de la personne (y compris les droits des femmes et des enfants), l'environnement, la corruption, les droits des peuples autochtones, les conditions économiques locales, et plus encore. Elles peuvent également être touchées par ces derniers. L'importance de chacun de ces enjeux sur l'analyse du risque d'un projet particulier varie selon le contexte local. Plus les entreprises canadiennes qui intègrent les principes de RSE à leurs activités sont nombreuses, plus on acquiert d'expérience et de connaissances sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

À mesure qu'évoluent les connaissances mondiales sur la RSE, le gouvernement continuera à élaborer et à diffuser du matériel présentant les pratiques exemplaires qui découlent de l'expérience pratique dans des domaines comme la mobilisation des intervenants, le devoir de diligence en matière de droits de la personne, les pratiques commerciales qui tiennent compte des conflits et les pratiques transparentes exemptes de corruption. Prenant en compte ces éléments, le Canada demeure résolu à collaborer avec des partenaires internationaux et une foule d'organisations, dont le Centre d'excellence de la RSE, des associations professionnelles, des établissements d'enseignement, des groupes de la société civile et les responsables d'initiatives propres au secteur, en vue de communiquer des renseignements sur les pratiques exemplaires et d'élaborer et de diffuser des indications pratiques et novatrices sur les manières d'améliorer le rendement en matière de RSE.